



Olivier Mocquard

Commissaire aux comptes

A.R.P.E.J REZE

Association

116 rue de la Classerie

44400 REZE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE
AUX COMPTES SUR LES COMPTES
ANNUELS**

EXERCICE 2020

Parc d'Activités Ragon
3 rue Maria Telkes
44119 TREILLIÈRES

tél. : 02 40 14 57 57
fax : 02 40 37 01 02

nantes@equivalences.fr

www.equivalences.fr

S.A.R.L. de Commissariat aux Comptes
au capital de 35 000 euros
RCS Nantes B 414 655 829

Membre de la
Compagnie Régionale de Rennes

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Assemblée Générale relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020

Aux Membres de l'Association A.R.P.E.J REZE,

Opinion avec réserve

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association « A.P.E.R.J REZE » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Sous la réserve décrite dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion avec réserve

Motivation de la réserve

À la clôture de l'exercice, une provision pour risque a été constituée sur le risque de reversement des indemnités de l'activité partielle perçues de l'ASP en 2020 pour un montant de 96.633 €. Au regard des règles comptables applicables aux provisions pour risque et charges, nous estimons que la probabilité qu'une obligation de reversement se présente ultérieurement est faible et n'est pas certaine, au vue des éléments du dossier, et donc considérons que la provision constituée est non justifiée.

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Changements de Méthodes » de l'annexe des comptes annuels qui expose le changement de méthode relatif à la première mise en application du règlement ANC n°2018-06 du 05 décembre 2018.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions de l'article L.823-9 et R.823-7 du Code de Commerce, relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice. Ces appréciations ont porté sur :

- le caractère raisonnable des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes,
- les opinions retenues dans le choix des méthodes d'évaluation,
- la présentation d'ensemble des comptes,

et n'appellent pas d'observation particulière.

Les appréciations, ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

À l'exception de l'incidence du point décrit dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels, des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de

comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des

circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Treillières,
Le 21 septembre 2021

Pour la S.A.R.L. EQUIVALENCES AUDIT,
O. MOCQUARD
Commissaire aux Comptes



Bilan Actif

		31/12/2020			31/12/2019
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	14 140	8 158	5 982	923
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	279 241	264 121	15 120	18 328
	Autres immobilisations corporelles	174 104	168 063	6 041	7 840
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	256		256	256	
TOTAL (I)	467 741	440 342	27 400	27 346	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	1 250		1 250	8 138
	CREANCES (3)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	133 999	4 276	129 723	66 995
	Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	258 864		258 864	186 624	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	1 017 616		1 017 616	870 721	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	47 658		47 658	13 564
	TOTAL (II)	1 459 386	4 276	1 455 110	1 146 041
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (I à V)	1 927 128	444 618	1 482 510	1 173 387	

(1) dont droit au bail

(2) dont à moins d'un an

(3) dont à plus d'un an

Bilan Passif

		31/12/2020	31/12/2019
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires	3 215	3 215
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires	67 500	90 000
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
Autres			
Report à nouveau	298 973	280 424	
Excédent ou déficit de l'exercice	327 700	18 549	
	Total des fonds propres (situation nette)	697 388	392 188
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement	658	1 032
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds propres	658	1 032
	Total des fonds propres	698 046	393 219
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Total des fonds reportés et dédiés		
Provisions	Provisions pour risques	96 633	121 015
	Provisions pour charges	211 550	207 663
	Total des provisions	308 183	328 678
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	146 304	116 715
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	295 807	312 113
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	10	4	
Produits constatés d'avance	34 160	22 658	
	Total des dettes	476 281	451 490
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	1 482 510	1 173 387
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	327 700,39	18 549,46
	(1) Dont à moins d'un an	476 281	451 490
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

Compte de Résultat 1/2

		31/12/2020	31/12/2019
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations		
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	577 332	786 535
	dont parrainages	188 091	195 575
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	1 970 551	1 972 141
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	9 633	46 628
Utilisations des fonds dédiés			
Autres produits			
	Total des produits d'exploitation	2 557 515	2 805 304
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	639 032	713 233
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	95 864	108 019
	Salaires et traitements	1 250 037	1 438 069
	Charges sociales	260 200	452 172
	Dotation aux amortissements et dépréciations	11 901	9 300
	Dotation aux provisions	3 887	
Reports en fonds dédiés			
Autres charges		45	
	Total des charges d'exploitation	2 260 922	2 720 838
	RESULTAT D'EXPLOITATION	296 593	84 466

Compte de Résultat 2/2

		31/12/2020	31/12/2019
RESULTAT D'EXPLOITATION		296 593	84 466
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	1 104	2 141
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers	1 104	2 141
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change	10	4
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières	10	4
RESULTAT FINANCIER		1 095	2 137
RESULTAT COURANT avant impôts		297 688	86 603
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	11 880	63 358
	Sur opérations en capital	4 926	1 796
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	121 015	
	Total des produits exceptionnels	137 821	65 154
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	10 087	11 820
	Sur opérations en capital	923	
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	96 633	121 015
	Total des charges exceptionnelles	107 642	132 835
RESULTAT EXCEPTIONNEL		30 179	(67 681)
	Participation des salariés aux résultats		
	Impôts sur les bénéfices	167	373
TOTAL DES PRODUITS		2 696 441	2 872 599
TOTAL DES CHARGES		2 368 741	2 854 050
EXCEDENT ou DEFICIT		327 700	18 549
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
	Dons en nature		
	Prestations en nature	698 002	698 002
	Bénévolat		
	TOTAL	698 002	698 002
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens	698 002	698 002
	Prestations		
	Personnel bénévole		
	TOTAL	698 002	698 002

ANNEXE

Faits caractéristiques de l'exercice

Crise COVID 19 :

La crise sanitaire liée au covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 constituent un événement majeur.

A la date d'établissement des comptes, l'association n'est pas en mesure de chiffrer l'impact définitif de la crise sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat. Elle a toutefois mis en action un plan de continuation de l'activité en se réservant le droit de recourir aux mesures d'accompagnement et d'aides proposées par le Gouvernement.

Eu égard à ces mesures, à la date de l'arrêté des comptes, l'association estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

Changement du règlement comptable :

Les comptes de l'exercice 2020 ont été élaborés en respectant le règlement 2018-06 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les états financiers (bilan et compte de résultat) sont présentés selon la nouvelle norme, y compris pour les données relatives à l'exercice 2019.

Règles et Méthodes Comptables

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Le bilan présente un total de 1 482 510 euros. Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total de produits de 2 696 441 euros et un total de charges de 2 368 741 euros, dégagant ainsi un résultat de 327 700 euros.

Ce résultat se ventile ainsi :

. Résultat courant	297 688 €
. Résultat exceptionnel	30 179 €
. Impôt sur les revenus du patrimoine	- 167 €

Résultat comptable (excédent)	327 700 €
--------------------------------------	------------------

=====

Les notes et tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'association a adopté la présentation simplifiée de son annexe comme l'y autorise un règlement du Comité de la Règlementation Comptable (CRC) en date du 03/11/2005 pour les structures ne dépassant pas certains seuils.

Par souci de simplification, les informations obligatoires mais non applicables au dossier présent et celles jugées non significatives ne sont pas présentées.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2020 ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables édictées par le règlement 2018-06 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations dans le respect du principe de prudence et d'indépendance des exercices, et en présumant de la continuité de l'exploitation.

Règles et Méthodes Comptables

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques.

Par dérogation aux principes comptables de présentation, les charges et produits sur exercices antérieurs sont présentés avec les charges et produits exceptionnels. Ils n'influencent pas ainsi les charges et produits d'exploitation.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) Immobilisations incorporelles

Il s'agit de logiciels évalués à leur coût d'acquisition et amortis sur 2 à 5 ans.

b) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Comme l'y autorise le règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables , l'association a retenu, pour l'amortissement de ses immobilisations :

- la durée d'usage au lieu de la durée réelle d'utilisation pour les immobilisations non décomposables à l'origine,
- la méthode par composants et prise en compte de la valeur résiduelle dès lors qu'elles sont significatives et mesurables.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire, en tenant compte de la durée de vie prévue :

- matériel des centres	3 à 10 ans
- matériel et outillage	3 à 10 ans
- installations générales, agencements, aménagements	3 à 20 ans
- matériel de transport	5 à 10 ans
- matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans

Règles et Méthodes Comptables

c) Immobilisations financières

Il s'agit de dépôts et cautionnements versés.

d) Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

e) Apports en fonds associatifs

L'association a bénéficié, en 2015, d'un apport en fonds associatifs de la Ville de Rezé pour un montant de 150 000 €, remboursé sur une durée de 7 ans à compter de 2017.

f) Subventions d'investissement

Elles sont intégrées au résultat par quote-part au même rythme que les amortissements des biens qu'elles financent. Lorsque plusieurs biens sont financés par une même subvention un taux moyen est retenu.

g) Provision pour indemnités de départ à la retraite

La provision pour indemnités de départ à la retraite a été comptabilisée au 31/12/2020 en retenant les critères suivants :

- Convention collective de l'animation
- Table de mortalité : INSEE 2014-2016
- Taux d'actualisation : 3 %
- Progression des salaires : 2 %
- Initiative du départ : salarié
- Age de départ : 67 ans
- Taux de rotation du personnel : 15 % constant jusqu'à 50 ans et 0 % après 50 ans
- Méthode de calcul : rétrospective avec prorata temporis
- Taux de charges sociales : 41 %

Règles et Méthodes Comptables

h) Provision pour risques

Sur la base des communications de l'Etat concernant le recours à l'activité partielle par les associations et le niveau de résultat dégagé en 2020, une provision pour risque de reversement des indemnités d'activité partielle a été comptabilisée pour 96 633 €.

i) Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés

Conformément à l'article 20 de la Loi n° 2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, nous vous informons que ces personnes n'ont reçu aucune rémunération et ne bénéficient d'aucun avantage en nature pour cet exercice.

j) Valorisation des contributions volontaires

Les subventions de fonctionnement reçues sont enregistrées aux comptes 74.

L'association bénéficie également de subventions indirectes que constituent les moyens matériels et humains mis à sa disposition par la Ville de REZÉ (locaux, consommation de fluides, mise à disposition de personnel). A défaut d'informations actualisées, les contributions en nature ont été valorisées pour le même montant que pour les années précédentes.

Les subventions indirectes comptabilisées aux comptes 86 et 87 sont répartis de la façon suivante :

- charges de personnel :	83 623 €
- charges externes :	614 379 €

Elles apparaissent en pied du compte de résultat.

k) Objet social

L'association a pour objet :

- l'organisation d'activités éducatives sociales et de loisirs pour les enfants et les jeunes de Rezé,
- la représentation de leurs intérêts auprès des pouvoirs publics et semi-publics et de toutes autres autorités,
- la gestion et l'animation de toutes réalisations éducatives, centres de loisirs sans hébergement permanents ou non, centres de vacances, maison de l'Enfance, animations de quartiers, points informations jeunesse, ateliers, etc... ainsi que le gestion de tous locaux ou espaces de jeux qui lui seraient confiés par tout organisme,

Règles et Méthodes Comptables

- le soutien aux initiatives participant à la réalisation des buts de l'Association,
- la prise en compte de projets expérimentaux pouvant contribuer au développement des activités Enfance et Jeunesse,
- de permettre aux jeunes d'exprimer leurs désirs et leurs besoins par la concertation permanente et d'aider à la réalisation de leur projets,
- de participer aux actions favorisant l'information et l'insertion des jeunes,
- d'être un lieu de réflexion sur l'Enfance et la Jeunesse.

Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2020
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virent p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	24 280		6 480		16 620	14 140
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	24 280		6 480		16 620	14 140
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels	288 383		750		9 891	279 241
Instal., agencement, aménagement divers	27 826				1 508	26 319
Matériel de transport	32 976					32 976
Matériel de bureau, informatique et mobilier	113 438		1 372			114 810
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations grévées de droits						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	462 623		2 122		11 399	453 345
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	256					256
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	256					256
TOTAL	487 159		8 602		28 019	467 741

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2020
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	23 357	498	15 698	8 158
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	23 357	498	15 698	8 158
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	270 055	3 957	9 891	264 121
	Autres instal., agencement, aménagement divers	25 745	296	1 508	24 533
	Matériel de transport	32 368	274		32 642
	Matériel de bureau, mobilier	108 287	2 600		110 888
	Emballages récupérables et divers				
	Immobilisations grevées de droits				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	436 456	7 128	11 399	432 184	
TOTAL		459 813	7 625	27 097	440 342

Tableau des subventions d'investissement

Situations et mouvements Rubriques	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Valeurs brutes fin d'exercice
		Augmentations	Diminutions	
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT				
2004 - Subvention CAF	8 626			8 626
2005 - Subvention CAF	3 934			3 934
2008 - Subvention CAF	4 944			4 944
2009 - Subvention CAF	4 491			4 491
2015 - Subvention CAF	4 315			4 315
2019 - Subvention CAF	1 458			1 458
TOTAUX	27 767			27 767

Tableau des amortissements des subventions d'investissement

Situations et mouvements Rubriques	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements fin d'exercice
		Dotations	Diminutions	
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT				
2004 - Subvention CAF	8 626			8 626
2005 - Subvention CAF	3 934			3 934
2008 - Subvention CAF	4 944			4 944
2009 - Subvention CAF	4 491			4 491
2015 - Subvention CAF	4 315			4 315
2019 - Subvention CAF	426	374		800
TOTAUX	26 735	374		27 109

Variation des Fonds Propres

	Fonds propres clôture 31/12/2019	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2020
Fonds propres sans droit de reprise	3 215				3 215
Fonds propres avec droit de reprise	90 000			22 500	67 500
Ecart de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité					
Autres réserves					
Report à nouveau	280 424	18 549			298 973
Excédent ou déficit de l'exercice	18 549	(18 549)	327 700		327 700
Situation nette	392 188		327 700	22 500	697 388
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	1 032			374	658
Provisions réglementées					
TOTAL	393 219		327 700	22 874	698 046

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2020
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges	121 015	96 633	121 015	96 633
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires	207 663	3 887		211 550
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	328 678	100 520	121 015	308 183
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} \text{incorporelles} \\ \text{corporelles} \\ \text{des titres mis en équivalence} \\ \text{titres de participation} \\ \text{autres immo. financières} \end{array} \right.$				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	2 741	4 276	2 741	4 276
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	2 741	4 276	2 741	4 276
TOTAL GENERAL		331 419	104 796	123 756	312 459
Dont dotations et reprises $\left\{ \begin{array}{l} \text{- d'exploitation} \\ \text{- financières} \\ \text{- exceptionnelles} \end{array} \right.$			8 163 96 633	2 741 121 015	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

		31/12/2020	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	256		256
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	133 999	133 999	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	47 671	47 671	
	Impôts sur les bénéfiques			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
Débiteurs divers	211 193	211 193		
Charges constatées d'avance	47 658	47 658		
TOTAL DES CREANCES		440 777	440 521	256
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2020	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	146 304	146 304		
	Personnel et comptes rattachés	163 628	163 628		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	119 436	119 436		
	Impôts sur les bénéfiques				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	12 743	12 743		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes	10	10		
Dettes représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	34 160	34 160			
TOTAL DES DETTES		476 281	476 281		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Produits à recevoir

	31/12/2020	31/12/2019	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients	9 683	13 960	(4 277)	-30,64
Autres créances	202 529	185 152	17 377	9,39
TOTAL	212 212	199 112	13 100	6,58

AUTRES CRÉANCES CLIENTS

Organismes et usagers, factures à établir : **9 683 €**

AUTRES CRÉANCES

Participations CAF solde P.S.O. 2020 : 80 549 €

Subvention CAF solde CEJ 2020 : 75 750 €

Subventions CAF 2020 (Enfants porteurs d'handicap) : 10 000 €

Subventions CAF sur projets : 13 500 €

Indemnités journalières : 11 227 €

Formation : 4 589 €

ASP aide embauche : 128 €

ASP indemnités activité partielle : 6 786 €

202 529 €

Charges constatées d'avance

	31/12/2020	31/12/2019	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	47 658	13 564	34 094	251,37
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	47 658	13 564	34 094	251,37

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE - EXPLOITATION

Autres achats et charges externes :	21 286 €
Salaires et traitements :	18 837 €
Charges sociales du personnel :	7 535 €
	<hr/>
	47 658 €

Charges à payer

	31/12/2020	31/12/2019	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	42 996	43 785	(788)	-1,80
Dettes fiscales et sociales	228 224	222 413	5 811	2,61
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes	10	4	6	153,33
TOTAL	271 229	266 201	5 028	1,89

DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS

Fournisseurs, factures non parvenues : **42 996 €**

DETTES FISCALES ET SOCIALES

Dettes provisionnées pour congés à payer : 112 434 €

Personnel, charges à payer : 45 005 €

Organismes sociaux, charges à payer : 68 039 €

État, charges à payer : 2 746 €

228 224 €

AUTRES DETTES

Divers, charges à payer : **10 €**

Produits constatés d'avance

	31/12/2020	31/12/2019	Variations	%
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION	34 160	22 658	11 502	50,76
Produits constatés d'avance - FINANCIERS				
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS				
TOTAL	34 160	22 658	11 502	50,76

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE - EXPLOITATION

Réfaction CAF C.E.J. :	9 689 €
CAF aide ALSH extra-scolaire versée par anticipation 2021 à 2023 :	24 471 €
	<hr/>
	34 160 €

Evaluation des contributions volontaires en nature

Répartition par nature de produits	31/12/2020	31/12/2019
Dons en nature		
Prestations en nature		
Mise à disposition locaux et entretien	568 879	568 879
Mise à disposition service informatique et téléphonie	17 320	17 320
Mise à disposition de matériel	28 180	28 180
Mise à disposition de personnel propreté	83 623	83 623
	698 002	698 002
Bénévolat		
Total	698 002	698 002

Répartition par nature de charges	31/12/2020	31/12/2019
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Mise à disposition locaux et entretien	568 879	568 879
Mise à disposition service informatique et téléphonie	17 320	17 320
Mise à disposition de matériel	28 180	28 180
Mise à disposition personnel propreté	83 623	83 623
	698 002	698 002
Prestations		
Personnel bénévole		
Total	698 002	698 002